

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 A 18 HEURES – ISOLA VILLAGE
Compte-rendu d'affichage au public

Présents : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mme ROMAN Maryse, Mrs MALLET Jean-Marie, AGNELLI Jean-Louis, Mmes BAUDIN Christine, BELPOIS Valérie, Mrs FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mrs MORISSET Luc et VERSTRAETE Nicolas

Pouvoirs : M. AGNELLI Philippe à M. BOGINI Jean-Marie
M. DE COLOMBE Bruno à Mme BAUDIN Christine

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2018

Le compte-rendu de la séance du 20 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. CONTRAT DE DISTRIBUTION DES SECOURS SUR PISTE – SAISON 2018/2019 – APPROBATION DES TARIFS

Monsieur Bastanti est sorti de la salle.

Le Conseil Municipal adopte le principe de remboursement des frais de secours et les tarifs pour la saison 2018/2019.

ADOpte à l'unanimité des membres moins un, considérant que Monsieur Bastanti est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

3. PIDA RM 97 ET 2205 – BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

Le Conseil Municipal approuve le budget prévisionnel relatif au PIDA RM 97 et RM 2205 pour la saison 2018/2019 et sollicite le remboursement par la Métropole NCA des sommes avancées par la commune.

ADOpte à l'unanimité.

4. CONVENTION RELATIVE AU PIDA RM 97 ET RM 2205 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à passer avec la société SAF HELICOPTERES pour assurer les prestations de transport et de largage d'explosifs dans le cadre du plan d'intervention pour le déclenchement des avalanches.

ADOpte à l'unanimité

5. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE – APPARTEMENT ISOLA 2000

Monsieur le Maire est sorti de la salle et Monsieur Bastanti a pris la parole.

Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation précaire de l'appartement sis école « les Cabris » à Isola 2000 et autorise Monsieur Denis Bastanti à signer ledit document.

ADOpte à l'unanimité des membres moins un considérant que Monsieur le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

6. APPROBATION DU D.I.C.R.I.M

Le Conseil Municipal adopte le document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M) et confie le soin au Maire de prendre toutes les mesures utiles pour informer la population sur les risques majeurs présents sur le territoire.

ADOpte à l'unanimité.

7. CONSERVATOIRE DE LA CHATAIGNERAIE

Le Conseil Municipal approuve la création d'un conservatoire de la châtaigneraie, sollicite les aides financières de l'Etat, de la Région, du Département et de la Métropole et autorise le Maire à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente décision.

ADOpte à l'unanimité.

8. COMPLEXE AGRICOLE – APPROBATION DE L'APS

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

APPROUVE à l'unanimité

9. DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES PUBLIQUES DE LA STATION D'ISOLA 2000

Le Conseil Municipal adopte la proposition de dénomination des rues ainsi que le principe de numérotation par système métrique et demande au Maire de poursuivre et achever la procédure.

ADOpte à l'unanimité

10. ISOLA 2000/GALERIE COMMERCIALE DU FRONT DE NEIGE – DIRECTION UNIQUE DE LA SECURITE

Le Conseil Municipal approuve que la Direction Unique de la Sécurité de la galerie commerciale du Front de Neige soit assurée par la collectivité et que la mission de responsable soit confiée à son directeur des services techniques dans le cadre de ses missions territoriales et demande au Maire d'engager les démarches nécessaires afin que cette décision soit proposée et validée par l'association des commerçants de la galerie du Front de Neige, l'ensemble des copropriétés des immeubles du front de neige et le service départemental d'incendie et de secours des Alpes Maritimes.

11. DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter le classement de la commune en « station de tourisme ».

ADOpte à l'unanimité.

12. ABSENCE D'INFRACTION AUX LEGISLATIONS ET REGLEMENTATIONS SANITAIRES DU FAIT DE LA COMMUNE DURANT LES 3 DERNIERES ANNEES

Le Conseil Municipal atteste que la commune d'Isola n'a commis aucune infraction aux législations et réglementations sanitaires durant les 3 dernières années.

ADOpte à l'unanimité

13. CREATION DE POSTES

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

APPROUVE à l'unanimité

14. CREATION D'UN SERVICE PUBLIC

Cette question est retirée de l'ordre du jour

APPROUVE à l'unanimité

15. CONVENTION BILATERALE FIXANT LES REGLES D'ORGANISATION DE LA COMPETENCE PROMOTION DU TOURISME DONT LA CREATION D'OFFICE DU TOURISME

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

APPROUVE à l'unanimité

16. SUBVENTION RENOVATION FACADE – 22 RUE DE LA LIBERTE

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 12 948 € pour la rénovation de la façade de la maison sise 22 rue de la Liberté.

ADOpte à l'unanimité.

17. SUBVENTION « SOLIDARITE COMMUNES AUDOISES 2018 »

Suite aux inondations et aux dégâts subis par les communes de l'Aude, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 1 500 euros au Département de l'Aude.

ADOpte à l'unanimité

18. DECISION MODIFICATIVE

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Dim crédits	Augm. crédits	Dim. crédits	Augm. Crédits
FONTIONNEMENT				
D6411 : Personnel titulaire		10 000 €		
D6413 : personnel non titulaire		10 000 €		
D6478 : autres charges sociales		2 500 €		
Total D012 : charges de personnel		22 500 €		
D022 : dépenses imprévues fonctionnement	22 500 €			
Total D022 : dépenses imprévues fonct.	22 500 €			
INVESTISSEMENT				
D020 : dépenses imprévues investissement	3 600 €			
TOTAL D020 : dép. imprévues invest.	3 600 €			
D2128-15113 : sécurisation suite éboulement		235 605.63 €		
D2135-18141 : Rénovation façade rue Liberté		3 600 €		
D2135-18144 : STEP Isola 2000		208 545.19 €		
TOTAL D21 : Immob. Corporelles		447 750.82 €		
R238 : Avance/cde immo.corporelle				235 605.63 €
R238 : Avance/cde immo.corporelle				208 545.19 €
TOTAL R23 : immobilisations en cours	3 600 €	447 750.82 €		444 150.82 €
TOTAL	3 600 €	447 750.82 €		444 150.82 €

ADOPTE à l'unanimité

19. DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire fait le compte-rendu des décisions prises en application de l'article 2122-22 du CGCT :

Décision n°24/18 : marché public pour les travaux de rénovation des toilettes publiques de la galerie du front de neige à Isola 2000 avec la société ETPE

Décision n°25/18 : marché public pour les travaux de migration du système GSM vers un système radio de la commande de déclenchement du GAZEX Isola RM 97 avec la société TAS

Décision n°26/18 : bail sous seing privé avec Madame CHOKROUN Michèle, appartement situé quartier St Pierre à Isola

Décision n°27/18 : marché public de service pour le nettoyage et la maintenance de la galerie commerciale du front de neige avec la SARL NOGUE

Décision n°28/18 : marché public de services pour missions de surveillance et sécurité de la galerie du front de neige avec la SASU GLCE Littoral

Décision n°29/18 : marché à bons de commande pour des missions d'héliportage pour la réalisation du PIDA RM 97 ainsi que pour la RM 2205 (saison d'hiver 2018/2019) avec SAF Hélicoptères.